



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ D.E.R. 913 EPOXY RESIN

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|-------------------|--------------------------|
| Nom du produit | D.E.R. 913 EPOXY RESIN |
| Numéro du produit | 47872 |
| UFI | UFI: Q8J0-20E9-E00E-1M6P |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--------------------------|--------------------------------|
| Utilisations identifiées | Résine. Additif pour peinture. |
|--------------------------|--------------------------------|

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|-------------|---|
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |
|-------------|---|

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|-----------------------------------|---|
| Numéro d'appel d'urgence | SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale) |
| Numéro d'appel d'urgence national | Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245. |
| Sds No. | 47872 |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

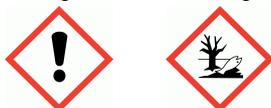
2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

| | |
|-------------------------------|--|
| Dangers physiques | Non Classé |
| Dangers pour la santé humaine | Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1 - H317 |
| Dangers pour l'environnement | Aquatic Chronic 2 - H411 |

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



| | |
|-------------------------|-----------|
| Mention d'avertissement | Attention |
|-------------------------|-----------|

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Mentions de danger H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

UFI UFI: Q8J0-20E9-E00E-1M6P

Contient BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL, REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
 La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

| | |
|---|--|
| BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE | >= 50.0 - < 75.0% |
| Numéro CAS: 1675-54-3 | Numéro CE: 216-823-5 |
| | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26-XXXX |
| Estimation de la toxicité aiguë (orale) : DL ₅₀ > 15000 mg/kg, Orale, Rat Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) : DL ₅₀ > 23000 mg/kg, Cutanée, Lapin Skin Irrit. 2 - H315 ≥ 5 % Eye Irrit. 2 - H319 ≥ 5 % | |
| Classification Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Skin Sens. 1B - H317 Aquatic Chronic 2 - H411 | |
| WATER | >= 29.0 - < 50.0% |
| Numéro CAS: 7732-18-5 | Numéro CE: 231-791-2 |
| Classification Non Classé | |

D.E.R. 913 EPOXY RESIN**FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS
WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL****>= 10 - < 20%**

Numéro CAS: —

Numéro CE: 701-263-0

Numéro d'enregistrement REACH: 01-
2119454392-40-XXXX

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :

DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :

DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Lapin**Classification**

Skin Irrit. 2 - H315

Skin Sens. 1 - H317

Aquatic Chronic 2 - H411

**REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-
(CHLOROMETHYL)OXIRANE****< 1.0%**

Numéro CAS: 933999-84-9

Numéro CE: 618-939-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-
2119463471-41-XXXX

Estimation de la toxicité aiguë (orale) :

DL₅₀ 3741 mg/kg, Orale, Rat

Estimation de la toxicité aiguë (cutanée) :

DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Arvio akuutista myrkyllisyydestä (hengitettynä):

CL₀ > 0.035 mg/l, 4 heures, Vapeur Rat**Classification**

Skin Irrit. 2 - H315

Eye Irrit. 2 - H319

Skin Sens. 1A - H317

Aquatic Chronic 3 - H412

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

**Commentaires sur la
composition**

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Information générale**

Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel.

Inhalation

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.

Ingestion

Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Contact cutané

Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Contact oculaire Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. En cas d'échauffement, des vapeurs/gaz nocifs peuvent se produire. Rester contre le vent pour éviter l'inhalation de gaz, vapeurs, émanations et fumées.

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Phénolique. Gaz ou vapeurs toxiques. Fumée âcre ou vapeurs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Evacuer la zone. Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Contenir et collecter les eaux d'extinction. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Aucune action ne doit être prise sans une formation appropriée ou impliquant des risques pour le personnel. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Evacuer la zone. Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Méthodes de nettoyage

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Approcher le déversement contre le vent. Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Prévoir une ventilation suffisante. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Nettoyer soigneusement les objets et zones contaminés, en respectant les réglementations en matière d'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Manipuler tous les emballages et conteneurs avec précaution pour réduire les déversements. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Prévoir une ventilation suffisante. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Stocker à l'écart des produits suivants: Oxydants. Acides. Bases. Amines.
Stocker à des températures comprises entre 5°C et 30°C.
Ne pas stocker pendant plus de 12 mois.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Commentaires sur les composants Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE (CAS: 1675-54-3)

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

| | |
|-------------|---|
| DNEL | <p>Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 12.25 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 8.33 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 12.25 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 3.571 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.571 mg/kg p.c. /jour</p> <p>Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.75 mg/kg p.c. /jour</p> |
| PNEC | <p>eau douce; 0.006 mg/l</p> <p>eau de mer; 0.0006 mg/l</p> <p>rejet intermittent; 0.018 mg/l</p> <p>Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l</p> <p>Sédiments (eau douce); 0.996 mg/kg</p> <p>Sédiments (eau de mer); 0.0996 mg/kg</p> <p>Sol; 0.196 mg/kg p.c. /jour</p> |

FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL

| | |
|-------------|--|
| DNEL | <p>Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 0.0083 mg/cm²</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 104.15 mg/kg/jour</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 29.39 mg/m³</p> <p>Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 62.5 mg/kg/jour</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 8.7 mg/m³</p> <p>Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 6.25 mg/kg/jour</p> |
| PNEC | <p>eau douce; 0.003 mg/l</p> <p>eau de mer; 0.0003 mg/l</p> <p>rejet intermittent; 0.0254 mg/l</p> <p>Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l</p> <p>Sédiments (eau douce); 0.294 mg/kg</p> <p>Sédiments (eau de mer); 0.0294 mg/kg</p> <p>Sol; 0.237 mg/kg</p> |

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE (CAS: 933999-84-9)

| | |
|-------------|---|
| DNEL | <p>Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 2.8 mg/kg</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 4.9 mg/m³</p> <p>Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets systémiques: 4.9 mg/m³</p> <p>Travailleurs - Cutanée; Court terme Effets locaux: 22.6 µg/cm²</p> <p>Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg</p> <p>Consommateur - Cutanée; Court terme Effets locaux: 13.6 µg/cm²</p> <p>Consommateur - Cutanée; Court terme Effets systémiques: 1.7 mg/kg</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.27 mg/m³</p> <p>Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 2.9 mg/m³</p> <p>Consommateur - Orale; Court terme Effets systémiques: 0.83 mg/kg</p> |
| PNEC | <p>- eau douce; 0.0115 mg/l</p> <p>- eau de mer; 0.00115 mg/l</p> <p>- rejet intermittent; 0.115 mg/l</p> <p>- Sédiments (eau douce); 0.283 mg/kg</p> <p>- Sédiments (eau de mer); 0.0283 mg/kg</p> <p>- Sol; 0.223 mg/kg</p> |

8.2. Contrôles de l'exposition

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Utiliser des confinements de procédé, une aspiration locale ou tout autre sécurité intégrée comme principaux moyens pour réduire l'exposition des travailleurs. Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Caoutchouc butyle. Caoutchouc nitrile. Néoprène. Polychlorure de vinyle (PVC) Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures.

Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. Il est recommandé de changer fréquemment. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes. Enlever les vêtements et équipements de protection contaminés avant d'entrer dans des zones de restauration. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Porter un appareil de protection respiratoire équipé de la cartouche suivante: Filtre à gaz, type A2. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|---|
| Aspect | Liquide. |
| Couleur | Blanc. |
| Odeur | Caractéristique. |
| Seuil olfactif | Pas de données de test particulières disponibles. |
| pH | pH (solution concentrée): 6-8 Valeur estimée. |
| Point de fusion | Non applicable. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | > 100°C @ 760 mm Hg |

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

| | |
|--|---|
| Point d'éclair | > 100°C Coupelle fermée. |
| Taux d'évaporation | Pas de données de test particulières disponibles. |
| Facteur d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Pas d'information disponible. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Pas de données de test particulières disponibles. |
| Autre inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Pression de vapeur | <5 hPa @ 50°C |
| Densité de vapeur | Pas de données de test particulières disponibles. |
| Densité relative | 1.2 @ 20°C Méthode par le calcul. |
| Densité apparente | Pas d'information disponible. |
| Solubilité(s) | Dispersible dans l'eau. |
| Coefficient de partage | Pas d'information disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité | Pas de données de test particulières disponibles. |
| Température de décomposition | Pas de données de test particulières disponibles. |
| Viscosité | 350 mPa s @ 20°C |
| Propriétés explosives | Pas d'information disponible. |
| Explosif sous l'influence d'une flamme | Pas d'information disponible. |
| Propriétés comburantes | Pas d'information disponible. |

9.2. Autres informations

| | |
|----------------------------|--------------------------------|
| Autres informations | Aucune information disponible. |
|----------------------------|--------------------------------|

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|-------------------|---|
| Réactivité | Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants. |
|-------------------|---|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|---------------------------|--|
| Stabilité chimique | Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. |
|---------------------------|--|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|---|---|
| Possibilité de réactions dangereuses | Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage. Des réactions avec les produits suivants peuvent générer de la chaleur: Amines. Peut polymériser. |
|---|---|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|----------------------------|---|
| Conditions à éviter | Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. |
|----------------------------|---|

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants. Bases. Acides. Amines.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Phénolique. Gaz ou vapeurs toxiques. Fumée âcre ou vapeurs.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Orale, Rat Valeur estimée.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 5000 mg/kg, Cutanée, Lapin Valeur estimée.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

| | |
|------------------------------|---|
| Danger par aspiration | Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Toxicocinétique | La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus. |
| Inhalation | Pas de danger significatif à température ambiante. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. |
| Ingestion | Ce produit a une faible toxicité. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion. |
| Contact cutané | Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures. |
| Contact oculaire | Provoque une sévère irritation des yeux. A la suite d'une surexposition, les symptômes sont notamment les suivants: Douleur ou irritation. Larmolement abondant. Rougeurs. |

Informations toxicologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 15000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 23000 mg/kg, Cutanée, Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagenicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Données non-concluantes.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité pour la reproduction - développement Pas de preuve de toxicité pour la reproduction dans les tests sur animaux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Inhalation Pas de danger significatif à température ambiante. Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

Ingestion Ce produit a une faible toxicité. Pas d'effets nocifs potentiels de part les quantités susceptibles d'être ingérées par accident. Le produit irrite les muqueuses et peut provoquer une gêne abdominale en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Orale, Rat

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Pas de données de test particulières disponibles.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Une exposition prolongée ou répétée peut provoquer une irritation sévère.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Peut être légèrement irritant pour les yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.
Test de maximisation chez le cobaye (GPMT) - Cobaye: Sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Données concluantes mais insuffisantes pour classées.

Essais de génotoxicité - in vivo Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Pas d'information disponible.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Non classé comme toxique pour certains organes cibles après une seule exposition.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

Toxicocinétique La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 3.741,0

Espèces Rat

ETA orale (mg/kg) 3.741,0

Toxicité aiguë - cutanée

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Indications (DL₅₀ cutanée) DL₅₀ > 2000 mg/kg, Cutanée, Rat

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₅₀ > 0.035 mg/l, 4 heures, Vapeur Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Écotoxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.1. Toxicité

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 2 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 1.8 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques ErC50, 72 heure: 11 mg/l, Scenedesmus capricornutum

Toxicité aiguë - microorganismes Cl₅₀, 18 heure: > 42.6 mg/l,

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques , MATC 21 jour: 0.55 mg/l, Daphnia magna

FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL

Toxicité Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: < 1 mg/l, Poissons
CL₅₀, 96 heure: 2.54 mg/l, Poisson d'eau douce

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: < 10 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, : < 10 mg/l, Algues
CE₅₀, 72 heure: > 1.8 mg/l, Algues
OECD 201

Toxicité aiguë - microorganismes Cl₅₀, 3 heure: > 100 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques NOEC, 21 jour: 0.3 mg/l, Daphnia magna
OECD 211

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heure: 30 mg/l, Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heure: 47 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - microorganismes Cl₅₀, 3 heure: > 100 mg/l, Boues activées
OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXI)PHENYL]PROPANE

Persistance et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Biodégradation - Dégradation 12%: 28 jour
OECD 302B

FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL

Persistence et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 0%: 28 jour

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Persistence et dégradabilité Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Biodégradation - Dégradation 47%: 28 jour
OECD 301D
ThOD: 4.16 mg/mg

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage Pas d'information disponible.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Potentiel de bioaccumulation Potentiellement bioaccumulable.

Coefficient de partage log Pow: 3.242 Valeur estimée.

FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable. FBC: 150,

Coefficient de partage log Pow: 3.6 OECD 117

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: 0.822 OECD 107

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Faible mobilité.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Mobilité Faible mobilité.

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 1800 - 4400 @ 20°C Valeur estimée.

FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL

Mobilité Faible mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption Sol - Koc: 4460 @ 20°C

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Mobilité Faible mobilité.

Coefficient d'adsorption/désorption - Koc: 962 @ 20°C OECD 121

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques sur les composants

BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

REACTION PRODUCTS OF HEXANE-1,6-DIOL WITH 2-(CHLOROMETHYL)OXIRANE

Autres effets néfastes La substance/le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne selon l'article 57 (f) de REACH ou le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1% ou plus.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les codes déchets devraient être déterminés par l'utilisateur, de préférence en accord avec les autorités pour l'élimination des déchets.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

| | |
|------------------|------|
| N° ONU (ADR/RID) | 3082 |
| N° ONU (IMDG) | 3082 |
| N° ONU (ICAO) | 3082 |
| N° ONU (ADN) | 3082 |

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

| | |
|-----------------------------------|---|
| Nom d'expédition (ADR/RID) | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL) |
| Nom d'expédition (IMDG) | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL) |
| Nom d'expédition (ICAO) | ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (CONTAINS BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL) |
| Nom d'expédition (ADN) | MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (CONTIENT BIS-[4-(2,3-EPOXIPROPOXI)PHENYL]PROPANE, FORMALDEHYDE, OLIGOMERIC REACTION PRODUCTS WITH 1-CHLORO-2,3-EPOXYPROPANE AND PHENOL) |

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

| | |
|-----------------------------------|----|
| Classe ADR/RID | 9 |
| Code de classement ADR/RID | M6 |

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

| | |
|----------------------|---|
| Etiquette ADR/RID | 9 |
| Classe IMDG | 9 |
| Classe/division ICAO | 9 |
| Classe ADN | 9 |

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

| | |
|------------------------------|-----|
| Groupe d'emballage (ADR/RID) | III |
| Groupe d'emballage (IMDG) | III |
| Groupe d'emballage (ICAO) | III |
| Groupe d'emballage (ADN) | III |

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

| | |
|---|----------|
| EmS | F-A, S-F |
| Catégorie de transport ADR | 3 |
| Code de consignes d'intervention d'urgence | •3Z |
| Numéro d'identification du danger (ADR/RID) | 90 |
| Code de restriction en tunnels | (-) |

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

RÈGLEMENT (UE) 2020/878 DE LA COMMISSION du 18 juin 2020

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)

Ce produit contient/est une substance qui est incluse dans le RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 (REACH) ANNEXE XVII - RESTRICTIONS APPLICABLES A LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHE ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PREPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX. Numéro d'entrée: 3

Directive Seveso - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs

E2

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

Inventaires

Canada (DSL/NDSL)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.
DSL

Australie (AICS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Corée (KECI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Chine (IECSC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Philippines (PICCS)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Nouvelle-Zélande (NZIOC)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

Taiwan (TCSI)

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

RUBRIQUE 16: Autres informations

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Skin Irrit. 2 - H315, Eye Irrit. 2 - H319, Skin Sens. 1 - H317, Aquatic Chronic 2 - H411: Méthode par le calcul.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

Date de révision

24-08-22

D.E.R. 913 EPOXY RESIN

| | |
|---|---|
| Numéro de version | 4.000 |
| Remplace la date | 03-01-20 |
| Numéro de FDS | 47872 |
| Statut de la FDS | Approuvé. |
| Mentions de danger dans leur intégralité | H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |
| Signature | J Spenceley |

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.